
**Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement
tenue le mardi 2 septembre 2014 à 19 h 30
55, avenue Dupras**

PRÉSENCES :

Mme Manon Barbe, mairesse d'arrondissement
M. Richard Deschamps, M.B.A., conseiller de ville
Mme Monique Vallée, conseillère de ville
Mme Laura-Ann Palestini, conseillère d'arrondissement
Mme Nancy Blanchet, conseillère d'arrondissement
Mme Josée Troilo, conseillère d'arrondissement
M. Serge Declos, conseiller d'arrondissement

AUTRES PRÉSENCES :

M. Benoit Gauthier, directeur des Travaux publics
Mme Hellen Dionne, secrétaire d'arrondissement
Mme Chantal Gagnon, secrétaire d'arrondissement substitut

10 - Ouverture de la séance

La présidente déclare la séance ouverte à 19 h 30.

CA14 20 0472

Adoption de l'ordre du jour de la séance du conseil d'arrondissement

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'adopter l'ordre du jour de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tel que livré aux membres du conseil d'arrondissement en ajoutant les points suivants :

10.04.1 Condoléances
10.06.1 60^e anniversaire de mariage
30.07.1 Seigneur du Vin
30.07.2 Le Groupe Quorum

Adoptée à l'unanimité.

10.02

CA14 20 0473**Période de réponses et questions du public**

Madame la mairesse d'arrondissement procède à la période de questions des citoyens, conformément au règlement LAS-0005.

<u>Questions posées par</u>	<u>Sujet de l'intervention</u>	<u>Suivi</u>
M. Joseph Pugliese	Site des neiges usées Permis – Apero	Aménagement urbain
M. Francisco Moreno	Permis – rue Brome	Aménagement urbain

10.03

CA14 20 0474**Condoléances - décès de M. Jean Patenaude**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de monsieur Jean Patenaude le 13 août 2014. M. Patenaude a été agent de sécurité à la mairie d'arrondissement pendant plusieurs années.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.04

CA14 20 0475**Condoléances - décès de Mme Jeanne D'Arc Couture Troilo**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

Que c'est avec un vif regret que les membres du conseil ont appris le décès de madame Jeanne D'Arc Couture Troilo survenu le 29 août 2014.

Les membres du conseil prient la famille d'agréer l'expression de leurs condoléances les plus sincères et les plus émues.

Adoptée à l'unanimité.

10.00

CA14 20 0476
Félicitations - 50e anniversaire de mariage

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs vœux à madame Angela Del Signore et monsieur Littorio Del Signore qui ont célébré leur cinquantième anniversaire de mariage le 24 août 2014.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après cinquante ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.05

CA14 20 0477
Félicitations - 60e anniversaire de mariage

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs voeux à madame Yolande Gagnon Poupard et monsieur André Poupard, à l'occasion de leur soixantième anniversaire de mariage.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après soixante ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.06

CA14 20 0478
Félicitations - 60e anniversaire de mariage

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

Que le conseil offre ses plus sincères félicitations et meilleurs voeux à madame Liliane Ouimet et monsieur Jean-Claude Ouimet, à l'occasion de leur soixantième anniversaire de mariage.

Que les souvenirs heureux que vous évoquez après soixante ans de vie commune vous soient autant de promesses de bonheur pour l'avenir.

Adoptée à l'unanimité.

10.11

CA14 20 0479**Dépôt d'une demande de PPCMOI - 9779 et 9783 boulevard LaSalle**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une demande de modification à la réglementation d'urbanisme pour les immeubles situés aux 9779 et 9783, boulevard LaSalle, et la transmettre à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.07 1142365037

CA14 20 0480**Dépôt d'une demande de changement de zonage - 99 avenue Lafleur**

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le dépôt d'une demande de changement de zonage pour l'immeuble situé au 99, avenue Lafleur, et la transmettre à la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises pour étude et rapport.

Adoptée à l'unanimité.

10.08 1142365036

CA14 20 0481**Approbation du procès-verbal de la séance du conseil d'arrondissement du 11 août 2014**

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'approuver le procès-verbal de la séance ordinaire du conseil d'arrondissement tenue le 11 août 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10.09

CA14 20 0482

Dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 12 août 2014

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter le dépôt du compte rendu du comité consultatif d'urbanisme du 12 août 2014.

Adoptée à l'unanimité.

10.10 1142363104

CA14 20 0483

Contribution financière au Club de triathlon Les Rapides du Lac St-Louis - championnat canadien

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 600 \$, incluant toutes les taxes si applicables, au Club de triathlon Les Rapides du Lac St-Louis qui a participé au Championnat canadien de triathlon à Magog, du 18 au 20 juillet 2014.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.01 1146818003

CA14 20 0484

Contribution financière au Club Richelieu LaSalle - bottin annuel des membres

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 300 \$, incluant toutes les taxes si applicables, au Club Richelieu LaSalle pour la réalisation du bottin annuel des membres 2014-2015.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.02 1146818005

CA14 20 0485

Contribution financière au Club d'âge d'or Ste-Catherine Labouré - programme annuel d'activités

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accorder une contribution financière de 100 \$, incluant toutes les taxes si applicables, au Club d'âge d'or Ste-Catherine Labouré pour la réalisation de programme annuel d'activités 2014-2015.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

20.03 1146818006

CA14 20 0486

Résolution rescindée - réfection de terrains de bocce au parc Ouellette

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'abroger la résolution CA13 20 0505 en date du 3 septembre 2013 qui autorisait le Club d'âge d'or Il Falchi de LaSalle à faire réaliser des travaux par l'entrepreneur Ropak pour la réfection des deux terrains de bocce couverts situés au parc Ouellette pour un montant total de 7 824,05 \$, incluant toutes les taxes si applicables.

Adoptée à l'unanimité.

30.01 1146818007

CA14 20 0487

Prolongation du poste de bibliothécaire pour le projet d'agent de liaison

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'accepter un financement maximum de 110 000 \$ par la Ville centrale pour la reconduction du poste temporaire de bibliothécaire (emploi 720790) pour le projet d'agent de liaison à la bibliothèque du 15 septembre 2014 au 16 septembre 2016.

D'autoriser le financement temporaire de ce poste à même le budget de fonctionnement jusqu'au remboursement selon l'entente entre la Ville de Montréal et le ministère de l'Immigration, de la Diversité et de l'Inclusion (MIDI).

D'autoriser le financement par l'arrondissement de l'excédent de rémunération nécessaire au montant approximatif de 67 000 \$ pour cette même période.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.02 1146818008

CA14 20 0488

Permis de boisson au Cégep André-Laurendeau - parties de hockey au centre sportif Dollard St-Laurent

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner la permission accordée au Cégep André-Laurendeau de se procurer un permis pour vendre des boissons alcooliques au centre sportif Dollard St-Laurent dans le cadre des parties locales pré-saison, de saison régulière et de séries éliminatoires des ligues de hockey collégial Division 1 (masculine et féminine) qui se tiendront entre le 24 août 2014 et le 13 avril 2015 au plus tard.

Adoptée à l'unanimité.

30.03 1146818001

CA14 20 0489

Permission à la banque CIBC - barbecue de bienfaisance

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner la permission accordée à la banque CIBC de tenir un barbecue au 7077, boulevard Newman, les 28 et 29 août 2014 pour amasser des fonds pour la fondation du cancer du sein.

Adoptée à l'unanimité.

30.04 1142365038

CA14 20 0490
Permis d'alcool - fête des bénévoles

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser Ginette Cadieux de la Direction de la culture, des sports, des loisirs et développement social a obtenir un permis de la Régie des alcools, des courses et des jeux du Québec, pour servir de l'alcool dans le cadre de la Fête des bénévoles qui aura lieu le 25 octobre 2014.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.05 1146818004

CA14 20 0491
Tente temporaire pour le lancement officiel de la phase Opus V

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser l'installation d'une tente temporaire sur le terrain adjacent au 7020 rue Allard, propriété de Dubelle Opus IV Development Ltd. pour le lancement officiel de la phase V, le 6 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

30.06 1142365039

CA14 20 0492
Chapiteau temporaire pour le lancement officiel du projet Highlands

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'autoriser l'installation temporaire d'un chapiteau au 161, avenue Stirling à l'occasion du lancement officiel du projet Highlands du Groupe Quorum les 3, 4 et 5 octobre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

30.07 1142365040

CA14 20 0493

Le Seigneur du Vin - tente temporaire au 1820 avenue Dollard

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'entériner la permission accordée au Seigneur du Vin d'installer une tente temporaire sur le terrain situé au 1820, avenue Dollard pour une période d'environ 3 mois, soit jusqu'au 30 novembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

30.10 1142365041

CA14 20 0494

Le Groupe Quorum - unité mobile temporaire dans le secteur du Carrefour Angrignon

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'autoriser l'installation par Le Groupe Quorum d'une unité mobile dans le secteur ouest du Carrefour Angrignon pour une durée de 4 semaines à compter du 4 septembre 2014.

Adoptée à l'unanimité.

30.00 1142365042

CA14 20 0495

Feu d'artifice au parc Leroux - Halloween

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

De permettre la tenue d'un feu d'artifice de type familial pour clôturer les activités de l'Halloween le 31 octobre 2014 au parc Leroux et d'autoriser une dépense de 2 900,00 \$, taxes incluses.

D'imputer cette dépense conformément aux informations financières inscrites au dossier décisionnel.

Adoptée à l'unanimité.

30.08 1146818002

CA14 20 0496**Approbation des bons de commande - virements budgétaires et factures non associées**

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'entériner la liste des bons de commande autorisés, la liste des virements budgétaires pour la période du 29 juillet au 19 août 2014, ainsi que la liste des factures non associées à des bons de commande pour le mois de juillet 2014.

Adoptée à l'unanimité.

30.09 1143035013

CA14 20 0497**Adoption premier projet P.P.C.M.O.I. - habitations multifamiliales aux 8869 à 8885 rue Centrale**

Considérant la procédure régissant l'approbation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble prévue à la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme, L.R.Q., c-A-19.1;

Considérant le règlement numéro LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble de l'arrondissement de LaSalle adopté le 18 décembre 2008 (CA08200508);

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par la conseillère Nancy Blanchet

et résolu :

D'adopter, en vertu du règlement LAS-0041 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (P.P.C.M.O.I.), le premier projet de résolution visant à autoriser, malgré les articles 3.5, 5.3, 6.1.1, 6.1.5.3.1.1, 7.12, 7.55 et 7.75 du règlement de zonage numéro 2098, l'occupation de l'immeuble situé au 8869 à 8885, rue Centrale, à des fins d'habitation multifamiliale "h4" pour y aménager huit (8) logements (PP-09) et le soumettre à une consultation publique quant à son objet et aux conséquences de son adoption.

De tenir une assemblée publique au 55 avenue Dupras, le 29 septembre 2014 à 19 h pour les fins de cette consultation et de publier les avis requis.

1. Le préambule fait partie intégrante de la présente résolution.

SECTION I – TERRITOIRE D'APPLICATION

2. La présente résolution s'applique au bâtiment portant les numéros civiques 8869 à 8885, rue Centrale.

SECTION II – AUTORISATION

3. Malgré la réglementation d'urbanisme applicable au local visé à l'article 2, l'occupation du bâtiment à des fins d'habitation multifamiliale « h4 » pour y aménager huit (8) logements est autorisé aux conditions spécifiées dans la présente résolution.

À ces fins, il est permis de déroger aux articles 3.5, 5.3, 6.1.1, 6.1.5.3.1.1, 7.12, 7.55 et 7.75 du règlement de zonage numéro 2098 de l'arrondissement de LaSalle et les prescriptions du règlement relatives aux Plans d'implantation et d'intégration architecturale (LAS-0014) ne s'appliquent pas.

SECTION III – USAGE

4. Outre les usages déjà prescrits à la réglementation, le territoire peut être aussi occupé par de l'habitation huit (8) logements.

SECTION IV – IMPLANTATION, ARCHITECTURE ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER

5. L'implantation du bâtiment et des cases de stationnement identifiée au plan joint en annexe « A » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ce plan préparé par monsieur Jason Wong, architecte et estampillé par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.
6. L'architecture du bâtiment identifié aux plans joints en annexe « B » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ces plans préparés par monsieur Jason Wong, architecte et estampillés par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.
7. L'aménagement paysager identifié au plan joint à l'annexe « C » de la présente résolution doit être substantiellement conforme à ce plan préparé par Opaysage, architectes paysagistes et estampillé par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises, en date du 8 juillet 2014.

SECTION V – DÉLAI DE RÉALISATION

8. Les travaux autorisés par la présente résolution doivent débuter dans les 60 mois suivant l'entrée en vigueur de la présente résolution. Si ce délai n'est pas respecté, l'autorisation qui fait l'objet de la présente résolution sera caduque et sans effet.

SECTION VI – DISPOSITIONS PÉNALES

9. Toute personne qui occupe ou utilise une partie du territoire visé à l'article 2, en autorise l'occupation ou l'utilisation, ou érige ou permet l'érection d'une construction, en contravention à l'une des dispositions de la présente résolution, commet une infraction et est passible de la pénalité prévue à l'article 10.
10. Quiconque contrevient à la présente résolution commet une infraction et est passible :
 - a) s'il s'agit d'une personne physique :
 - pour une première infraction, d'une amende de 100 \$ à 1 000 \$;
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 500 \$ à 1 500 \$;
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 1 000 \$ à 2 000 \$.
 - b) s'il s'agit d'une personne morale :
 - pour une première infraction, d'une amende de 300 \$ à 2 000 \$;
 - pour une deuxième infraction, d'une amende de 1 200 \$ à 2 000 \$;
 - pour toute infraction subséquente, d'une amende de 2 000 \$ à 4 000 \$.

SECTION VII – ENTRÉE EN VIGUEUR

11. La présente résolution entre en vigueur conformément à la loi.

ANNEXE « A »

Plan d'implantation préparé par monsieur Jason Wong, architecte, numéroté A-100 et estampillé le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

ANNEXE « B »

Plan des élévations et perspective préparés par monsieur Jason Wong, architecte, numérotés A-103 et estampillés le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

ANNEXE « C »

Plan d'aménagement paysager préparé par Opaysage, architectes paysagistes, numéroté 01/01 et estampillé le 8 juillet 2014 par la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises de l'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

40.01 1142363120

CA14 20 0498**Dépôt du certificat de registre - règlement d'emprunt LAS-0095**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la conseillère Josée Troilo

et résolu :

D'accepter le certificat déposé par la secrétaire d'arrondissement substitut suite au registre tenu les 27 et 28 août 2014 concernant le règlement d'emprunt LAS-0095, intitulé Règlement autorisant un emprunt de 80 000 \$ pour des travaux de réfection de différents bâtiments de l'arrondissement de LaSalle.

Comme aucune personne n'a demandé la tenue d'un scrutin, le règlement est réputé avoir été approuvé.

Adoptée à l'unanimité.

40.02 1145990011

CA14 20 0499**P.I.I.A. - logement au sous-sol au 8856 rue Centrale**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

Mairesse d'arrondissement Secrétaire d'arrondissement

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10449), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre un logement au sous-sol du bâtiment situé au 8856, rue Centrale.

Adoptée à l'unanimité.

40.03 1142363105

CA14 20 0500

P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 316 avenue Sénécal

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10537), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement d'une partie du revêtement du bâtiment situé au 316, avenue Sénécal.

Adoptée à l'unanimité.

40.04 1142363106

CA14 20 0501

P.I.I.A. - agrandissement et remplacement du revêtement au 210 - 7e Avenue

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10516), les documents soumis en vertu du règlement de zonage numéro 2098 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre l'agrandissement et le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 210, 7^e Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que des linteaux et des allèges soient ajoutés aux deux (2) fenêtres du rez-de-chaussée;
2. Qu'un détail de brique en soldat soit ajouté au-dessus de la porte d'entrée, et ce, sur la pleine largeur de l'agrandissement.

Adoptée à l'unanimité.

40.05 1142363107

CA14 20 0502**P.I.I.A. - remplacement du revêtement aux 1400-1404 rue Thierry et 7903 rue Robert**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10520), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé aux 1400 à 1404, rue Thierry et 7903, rue Robert.

Adoptée à l'unanimité.

40.06 1142363108

CA14 20 0503**P.I.I.A. - construction d'un bâtiment commercial de 3 étages au 7760 boulevard Newman**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10274), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre la construction d'un bâtiment commercial de trois (3) étages au 7760, boulevard Newman.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Que l'aménagement paysager à l'arrière et à l'est soit bonifié par l'ajout de végétation et d'arbustes;
2. Qu'un plan d'aménagement paysager modifié soit déposé avant l'émission du permis de construction.

Adoptée à l'unanimité.

40.07 1142363109

CA14 20 0504**P.I.I.A. - agrandissement du 7077 boulevard Newman**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter, en vue de l'émission du permis de construction (DC-10548), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'agrandissement du bâtiment localisé au 7077, boulevard Newman (Carrefour Angrignon).

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle au respect des éléments suivants :

1. Qu'un plan d'aménagement paysager soit déposé avant l'émission du permis de construction et que l'aménagement paysager soit bonifié;
2. Pour l'harmonie architecturale, que l'ensemble des façades de l'agrandissement soit composé d'un minimum de 80% de maçonnerie.

Adoptée à l'unanimité.

40.08 1142363110

CA14 20 0505

P.I.I.A. - remplacement du revêtement au 95 avenue Strathyre

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission des permis de construction (DC-10553), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre le remplacement du revêtement du bâtiment situé au 95, avenue Strathyre.

Adoptée à l'unanimité.

40.09 1142363111

CA14 20 0506

P.I.I.A. - enseigne sur poteau au 7100 rue St-Patrick

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-22061), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre une enseigne sur poteau au 7100, rue St-Patrick.

Adoptée à l'unanimité.

40.10 1142363112

CA14 20 0507**P.I.I.A. - affichage au 7100 rue St-Patrick**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission des certificats d'autorisation (DA-22070 et DA-22071), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur poteau au 7100, rue St-Patrick.

Adoptée à l'unanimité.

40.11 1142363113

CA14 20 0508**P.I.I.A. - affichage sur poteau au 8000 rue St-Patrick**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du certificat d'autorisation (DA-21446), les documents soumis en vertu du règlement numéro LAS-0014 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, afin de permettre l'affichage sur poteau au 8000, rue St-Patrick.

Adoptée à l'unanimité.

40.12 1142363115

CA14 20 0509**P.I.I.A. - remplacement d'un escalier aux 135-137 - 1^{re} Avenue**

Il est proposé par la conseillère Nancy Blanchet

appuyé par le conseiller Serge Declos

et résolu :

D'accepter en vue de l'émission du permis de construction (DC-10383), les documents en vertu du règlement de zonage numéro 2098 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale pour le Village des Rapides, afin de permettre le remplacement d'un escalier au bâtiment situé aux 135 et 137, 1^{ère} Avenue.

Toutefois, l'acceptation est conditionnelle à ce que les garde-corps soient de couleur noire.

Adoptée à l'unanimité.

40.13 1142363116

CA14 20 0510**Fondation Grands Frères Grandes Soeurs du Grand Montréal - cueillette de vêtements**

Il est proposé par le conseiller Richard Deschamps

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'autoriser l'installation de conteneurs de cueillette de dons de vêtements pour la Fondation Grands Frères Grandes Soeurs du Grand Montréal sur les terrains privés situés aux :

- 7081, boulevard Newman
- 7125, boulevard Newman
- 2101, avenue Dollard
- 6767, boulevard Newman

aux conditions suivantes :

1. obtenir un accord par écrit du propriétaire de l'immeuble
2. semi-enfoui;
3. en secteur industriel ou commercial;
4. sur un immeuble non vacant;
5. à plus de cinquante (50) mètres de toute habitation;
6. hors d'une case de stationnement ou de toute allée de circulation;
7. hors du triangle de visibilité;
8. sur une surface dure;
9. de couleur sobre;
10. au nombre de deux (2) conteneurs du même organisme au maximum par immeuble;
11. à plus de cinq cent (500) mètres de tout autre conteneur de cueillette de dons de vêtements usagés.

Adoptée à l'unanimité.

40.14 1142363101

CA14 20 0511**Certificats d'occupation du domaine public - juillet 2014**

Il est proposé par la conseillère Laura-Ann Palestini

appuyé par le conseiller Richard Deschamps

et résolu :

D'entériner la délivrance des certificats d'occupation du domaine public pour le mois de juillet 2014, relativement aux demandes suivantes :

NUMÉRO CERTIFICAT	TYPE OCCUPATION	ENDROIT	PÉRIODE
454351	Trottoir et rue	5e Avenue	9 juillet 2014
458205	Trottoir et rue	rue Centrale	17 juillet 2014
455538	Rue	boul. LaSalle	18 juin 2014

455203	Rue	rue Tremblay	16 juillet 2014
453019	Trottoir et rue	rue Prévile	4 juillet 2014
455540	Trottoir et rue	rue Bédard	16 juillet 2014
453510	Trottoir et rue	rue Gervais	8 juillet 2014
451743	Trottoir et rue	rue Bourbonnais	1er juillet 2014
452068	Trottoir et rue	rue Centrale	3 juillet 2014
455537	Rue	rue de Godbout	11 juillet 2014
455206	Rue	rue Hébert	18 juin au 14 juillet 2014
457655	Rue	boul. Newman	30 juillet 2014
458738	Terrain municipal	boul. Angrignon	1er au 31 juillet 2014
458740	Rue	boul. Angrignon	1er au 31 juillet 2014
455211	Rue	rue Pauline	15 juillet 2014
454026	Trottoir et rue	rue George	6 et 7 juillet 2014
453717	Rue	rue David-Boyer	15 juillet 2014
452783	Terrain municipal	boul. Champlain	7 juillet 2014
454161	Rue	rue Lemieux	2 juillet 2014
455198	Trottoir et rue	rue Juneau	15 juillet 2014
457038	Rue	rue Lévis-Sauvé	15 juin au 25 juillet 2014
457039	Rue	rue Jeannette	11 au 14 juillet 2014
451747	Trottoir et rue	boul. LaSalle	1er juillet 2014
454134	Rue	rue Chatelle	27 mai 2014
454140	Trottoir et rue	rue Laplante	8 juillet 2014
454150	Trottoir et rue	rue Albert-Couture	10 juillet 2014
454348	Trottoir et rue	rue Béique	11 juillet 2014
454022	Trottoir et rue	rue Shirley	8 au 11 juillet 2014
456573	Rue	rue Gagné	7 et 8 juillet 2014
453109	Trottoir et rue	67e Avenue	2 au 10 juillet 2014

Adoptée à l'unanimité.

40.15 1142363102

CA14 20 0512

Compensation monétaire pour fins de parcs - demande de lotissement DL-692

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 28 680 \$ pour la demande de lotissement DL-692 visant le remplacement du lot

numéro 1 929 758 en deux (2) lots portant les numéros 5 573 556 et 5 573 557 (angle avenue Stirling et rue Airlie).

Adoptée à l'unanimité.

40.16 1142363103

CA14 20 0513

Compensation monétaire pour fins de parcs - demande de lotissement DL-695

Il est proposé par la conseillère Josée Troilo

appuyé par la mairesse Manon Barbe

et résolu :

D'accepter une compensation monétaire pour fins d'établissement, de maintien et d'amélioration de parcs, de terrains de jeux et de préservation d'espaces naturels sur le territoire de l'arrondissement, au montant de 241 050 \$ pour la demande de lotissement DL-695 visant le remplacement du lot numéro 1 929 841 en quinze (15) lots portant les numéros 5 601 690 à 5 601 704 (161, avenue Stirling).

Adoptée à l'unanimité.

40.17 1142363119

CA14 20 0514

Décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines

Il est proposé par le conseiller Serge Declos

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

D'entériner les décisions déléguées soumises par la Division des ressources humaines, de la Direction d'arrondissement de LaSalle.

Adoptée à l'unanimité.

50.01 1146806002

CA14 20 0515
Levée de la séance

Il est proposé par la mairesse Manon Barbe

appuyé par la conseillère Laura-Ann Palestini

et résolu :

Cette séance est déclarée levée à 19 h 56.

Adoptée à l'unanimité.

70.01

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Hellen Dionne
Secrétaire d'arrondissement

Tous et chacun des règlements, résolutions et ordonnances ci-dessus relatés sont approuvés.

Manon Barbe
Mairesse d'arrondissement

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil d'arrondissement tenue le 6 octobre 2014.